

Département de publication : 02

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Ville de Bohain En Vermandois, Correspondant : Monsieur le Député de l'Aisne-Maire de Bohain en Vermandois, 1 Place du Général de Gaulle, 02110 Bohain en Vermandois, tél : 03.23.07.55.55, fax : 03.23.07.55.56, courriel : contact@bohainenvermandois.fr, adresse internet : <http://www.bohainenvermandois.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Objet du marché : La présente consultation a pour objet la création d'un dojo par extension de la salle de sports Yvan Rojo.

Type de marché de travaux : exécution

CPV : • Objet principal : 45200000

Lieu d'exécution : Route de Seboncourt, 02110 Bohain en vermandois Code NUTS: FR

L'avis implique un marché public.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Prestation divisée en lot : oui

- Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Durée du marché ou délai d'exécution : 8 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigés :

Retenue de garantie de 5%, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Caractéristiques des prix : prix global forfaitaire. Modalités de variation des prix : révision mensuelle.

Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-travaux

Le délai global de paiement est de 30 jours.

Modalités de financements : financement sur budget communal - paiement par virement administratif

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Voir règlement de consultation
- Capacité économique et financière - références requises : Voir règlement de consultation
- Capacité économique et financière - Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : Voir règlement de consultation
- Capacité technique - références requises : Voir règlement de consultation

- Capacité technique - références requises - Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): Voir règlement de consultation

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail.
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années en vertu de la loi.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (*déclaration à produire en annexe du formulaire*).
- *Certificats de qualifications professionnelles.*
- *Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques.*
- *Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants.*
- *Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.*
- *Formulaire DC3, Acte d'engagement.*
- *Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance.*
- *S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.*
- *Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.*

- *Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.*
- *Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.*
- *Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.*
- *Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.*

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix de la prestation (60 %)
- Valeur technique (40 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 09/04/2015 12:00

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 20157

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les offres peuvent être présentées de deux façons, à savoir :

Soit sur support papier,
Soit par voie électronique.

Conformément à l'article 5 du décret n°2002-692, les candidats doivent choisir entre la transmission électronique ou la transmission sur un support papier de leurs candidatures et de leurs offres. En cas de double transmission (papier +électronique) les offres concernées ne seront pas prises en compte.

Les offres seront remises avant la date limite fixée au jeudi 9 avril 2015 avant 12 h 00.

Transmission sur support physique

Les offres seront présentées sous une simple enveloppe cachetées avec la mention « création d'un dojo par extension de la salle de sports Yvan Rojo » « – ne pas ouvrir » avant la séance d'ouverture des plis.

Ce pli devra être remis contre récépissé, en mairie, auprès du service comptabilité, 1 place du général de gaulle, 02110, Bohain en Vermandois, pendant les heures d'ouverture au public.

S'il est envoyé par la poste, l'envoi sera réalisé par pli recommandé avec avis de réception postal.

L'enveloppe portera l'adresse :

Monsieur le Député de l'Aisne-Maire de Bohain en Vermandois
Hôtel de ville
1 place du général de gaulle
02110 Bohain en Vermandois

S'il est envoyé via la plateforme de dématérialisation, les offres électroniques sont à déposer sur la plateforme de dématérialisation avant les mêmes dates et heures indiquées ci-dessus.

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leur auteur.

Transmission électronique :

Les offres seront envoyées suivant les modalités définies sur la plateforme de dématérialisation : <https://www.e-marchespublics.com> avant la limite fixée ci-dessus.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/03/2015

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Nom de l'organisme : Ville de Bohain en Vermandois, Correspondant : M. Patrice VITOUX directeur général des services, Hôtel de Ville, 1 Place du Général de Gaulle, 02110 Bohain en Vermandois, tél : 03.23.07.55.55, fax : 03.23.07.55.56, courriel : dgs@bohainenvermandois.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :
Nom de l'organisme : Atelier N2A , Correspondant : M. MAILLOT, 13 rue Parmentier, Zac La Vallée, 02100 Saint-Quentin, tél : 03.23.62.49.65, fax : 03.23.62.39.66, courriel : contact@atelier-n2a.com

Adresse auprès de laquelle les renseignements complémentaires peuvent être obtenus :
Nom de l'organisme : Ville de Bohain en Vermandois, Correspondant : M. Alain BOURGIS, Directeur des Services Techniques, Hôtel de Ville, 1 Place du Général de Gaulle, 02110 Bohain en Vermandois, tél : 03.23.07.55.55, fax : 03.23.07.55.56, courriel : dst@bohainenvermandois.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Nom de l'organisme : E-marchés publics, adresse internet : <http://www.e-marchespublics.com>

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents :

Le dossier de consultation est à télécharger gratuitement à partir de la plateforme de téléchargement dédiée : <http://www.e-marchespublics.com>

Adresses à laquelle les offres / candidatures / projets / demandes de participation doivent être envoyées :

Nom de l'organisme : E-marchés publics, adresse internet : <http://www.e-marchespublics.com>

Instance chargée des procédures de recours :

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif d'Amiens, 14, rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens, tél : 03.22.33.61.70, fax : 03.22.33.61.71, courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Nom de l'organisme : Le Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges relatifs aux marchés publics de Nancy, Préfecture de Meurthe-et-Moselle
1, rue du préfet Claude Erignac, 54038 Nancy cedex, tél : 03.83.34.25.65, fax : 03.83.34.22.24, courriel : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Renseignements relatifs aux lots :

• Lot 1: gros œuvre, vrd

Les travaux du présent lot définis par les plans et le C.C.T.P. comprennent :

- les terrassements
- Fondations par puits
- les longrines et massifs
- tous les ouvrages en béton armé en infrastructure et superstructure
- les maçonneries de parpaings
- les cimentages et chapes
- les canalisations enterrées, siphons de sol, etc.
- les travaux de VRD : fourniture est mise en œuvre du réseau de eaux pluviales, y compris le raccordement au réseau public
- création d'une ouverture dans le bâtiment existant, y compris le renforcement de cette ouverture.
- déplacement de deux mats d'éclairage existants
- dépose du châssis vitré au droit de l'extension.
- les finitions diverses
- etc.

C.P.V. - Objet principal : 45262522

• Lot 2: charpente

Les travaux du présent lot comprennent d'une manière générale :

- Installation de chantier y compris clôture périphérique provisoire de la zone de cantonnement et des accès en extérieur.
- Les calculs de section des poutres en fonction des charges (CTA)
- Les études de fabrication et de dimensionnement à faire approuver par le C.T.

Et tout ce qui peut être nécessaire à la bonne fin de la prestation globale.

Le nettoyage de fin de chantier

C.P.V. - Objet principal : 44142000

• Lot 3: couverture étanchéité

Les ouvrages à réaliser comprennent:

- la mise en place de protection collective.
- la pose de bac acier acoustique avec isolant
- la pose du bac acier support d'étanchéité
- Couvertines en acier laqué (couvrant le bardage) RAL dito menuiseries alu.
- Etanchéité au droit des pénétrations des gaines de ventilation et des supports de la CTA.

C.P.V. - Objet principal : 45261210

• Lot 4: menuiseries extérieures

Les travaux du présent lot comprendront :

Dépose des châssis existants sur la salle de sport
Pose des portes et châssis des différentes façades, fixes et à soufflet.
Pose d'un châssis coulissant vitrages 2 faces stadip entre le dojo et le gymnase.

Habillages tableaux, appuis et meneaux reprenant les épaisseurs de bardage isolant.

Les traitements et protections des matériaux imposés par les D.T.U.

La pose de pré-cadre ou fourrure,

La fabrication en atelier, le transport à pied d'œuvre, le stockage, aux risques et périls de l'entreprise.

La pose des ouvrages comprenant le calage, le réglage et l'ajustage,

Les scellements et calfeutrements divers,

La fourniture et la mise en place des joints d'étanchéité,

La fourniture et la pose des quincailleries conformément aux prescriptions minimales des D.T.U.

La fourniture et la mise en place de vitrerie et miroiterie conformément aux prescriptions minimales des D.T.U.

Ainsi que toutes prestations de menuiseries extérieures aluminium et de serrurerie nécessaires, prévues ou non au présent CCTP.

En options :

La fourniture et la pose de claustra en alu laqué au droit de la CTA.

La fourniture et la pose de stores d'occultation intérieurs à chaînette en toile M1

Cette liste de travaux n'est pas exhaustive.

C.P.V. - Objet principal : 44221000

• Lot 5: bardage isolation

Fourniture et pose d'un bardage ventilé à base de grands panneaux de stratifiés décoratifs haute pression (HPL) composés de résines thermodurcissables et de fibres cellulosiques avec résine polyuréthane acrylique de surface procurant une haute résistance aux U.V. et aux rayures, fixés par fixations traversantes sur un réseau vertical de profilés bois ou alu fixés sur la structure porteuse par pattes équerres réglables en acier galvanisé.

L'ensemble sera mis en œuvre conformément à l'Avis Technique du CSTB n° 2 /031035

C.P.V. - Objet principal : 45262650

• Lot 6: menuiseries intérieures doublage acoustique

Les travaux du présent lot comprendront :

- Les blocs portes ordinaires, Coupe-Feu, spécifiques,...
- Les serrures, y compris gestion de l'organigramme,
- Les quincailleries et accessoires.
- Les doublages acoustiques
- Ainsi que toutes prestations de menuiseries intérieures bois nécessaires prévues ou non au CCTP.

Cette liste de travaux n'est pas exhaustive.

C.P.V. - Objet principal : 44221200

• Lot 7: revêtement de sol souple

Les travaux du présent lot ont pour objet l'exécution des travaux de revêtement de sol souple en périphérie des tatamis.

C.P.V. - Objet principal : 45430000

• Lot 8: chauffage, ventilation

La production de chaleur sera assurée par la chaufferie qui fonctionne au gaz naturel. Elle est implantée au RDC du bâtiment, au même niveau que l'extension.

La salle de sports sera chauffée des radiants eau chaude et ventilée par une CTA double flux avec récupérateur.

Un circuit régulé sera ajouté en chaufferie pour le chauffage de l'extension par les radiants.

Le circuit radiants sera régulé par action sur vanne trois voies en fonction des conditions extérieures avec optimisation par sonde d'ambiance.

C.P.V. - Objet principal : 39715200

• Lot 9: électricité courants forts, courant faibles

Les travaux définis par les plans et le C.C.T.P. comprennent essentiellement :

Courants forts

- l'installation de chantier et de ses magasins.
- le schéma de liaison à la terre (interconnexion avec l'existant).
- le réseau de terre principal (de l'extension).
- les circuits de terre et équipements de protection contre les mises sous tension accidentelles des masses métalliques (Réseau des masses).
- les canalisations principales issues du TGBT existant.
- la réalisation des tableaux divisionnaires.
- les canalisations secondaires et terminales issues du TGBT.
- l'ensemble des supports physiques et leurs accessoires de distributions (Chemins de câbles, goulottes, boîtiers de sols, etc...).
- l'installation des parafoudres en armoires électriques (tableaux divisionnaires).
- les alimentations particulières aux forces spécifiques (chauffage, ventilation, courants faibles).
- la fourniture, la pose et le raccordement des appareils d'éclairage ainsi que leurs organes de commande (y compris tableautins de commande centralisés).
- les équipements complets d'éclairage de sécurité.
- l'ensemble du petit appareillage.

Courants faibles

- les canalisations principales et secondaires issues des entités techniques courants faibles.
- la sécurité incendie comprenant les équipements d'alarme incendie (reprise sur existant).
- l'alarme intrusion (reprise sur existant).

- les essais y compris la main d'œuvre et appareils de contrôle nécessaires.
- la fourniture des plans de recollement sous forme de mise à jour des plans PEO.
- les notices de fonctionnement, d'utilisation et de maintenance et l'instruction du personnel.
- le nettoyage continu du chantier.

Cette liste n'étant pas limitative.

C.P.V. - Objet principal : 45317000